



La dénonciation de l'accord 35 heures n'est pas valable

# RTT : le SNJ assigne GER en justice

Le SNJ A ASSIGNÉ AUJOURD'HUI LA DIRECTION DE GROUPE EXPRESS-ROULARTA EN JUSTICE afin de démontrer la nullité de la dénonciation du protocole d'accord relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail, en vigueur depuis 1999. Car, selon nous, **la dénonciation de l'accord 35 heures est illégale.**

Le 15 décembre 2008, la direction dénonçait cet accord sans attendre l'avis du comité d'entreprise. Ce n'est que trois semaines plus tard, le 9 janvier 2009, que le CE rendait un avis négatif sur cette dénonciation. Or, selon la loi, le CE aurait dû rendre cet avis **avant** que l'accord ne soit dénoncé. La dénonciation de cet accord n'est donc pas valable.

Sa renégociation n'a pas d'objet et nous demandons sa suspension le temps que la justice se prononce sur notre demande.

**Si le juge nous donne raison, l'accord 35 heures reste valable et les salariés en bénéficieront au moins jusqu'à la mi-2011.**

**Nous demandons à la CGT, à la CFDT et à FO de se joindre à notre action** afin de défendre ensemble l'intérêt des salariés, et aussi pour signifier à la direction de GER qu'elle doit respecter les institutions représentatives du personnel.

Fidèle à la mobilisation et aux exigences des salariés, qui ont notamment fait grève pour la défense des RTT, le SNJ refuse une négociation basée sur les exigences de la direction : la diminution du nombre de jours de RTT.

Alors que les salariés subissent excès de stress, pénurie d'effectifs et de moyens, austérité salariale et absence de vraie stratégie éditoriale, à l'occasion de ce recours judiciaire, **exigeons, tous ensemble, qu'aucun jour de RTT ne soit supprimé.**

Le Syndicat national des journalistes, le 6 mai 2010

## Les représentants du SNJ

**Délégué syndical et DP :** André Spiga (*L'Expansion*, 43 39).

**Représentant syndical au CE :** Eric Marquis (*L'Express*, 13 84).

**Délégués du personnel :** Pascal Frasnetti (*Mieux Vivre*, 43 75), Catherine Marin (*L'Express*, 42 54), Pauline Feuillâtre (*L'Expansion*, 40 29). **Elus du comité d'entreprise :** Dominique Noblecourt (*Point de Vue*, 17 80), Bernard Poulet (*L'Expansion*, 50 24), Denise Grumel (*L'Express*, 14 09).

**Plus d'infos sur le blog du SNJ de GER :** <http://snjexpress.hautetfort.com/>